

*Le Panorama des Régions et des Villes 2020 fournit une évaluation complète sur la progression des régions et des villes de l'OCDE dans un certain nombre d'aspects liés au développement économique, à la santé, au bien-être et à la transition nette zéro carbone. À la lumière de la crise sanitaire causée par la pandémie du COVID-19, le rapport analyse les résultats et les moteurs de la résilience sociale, économique et environnementale. Consultez la publication complète (en anglais) [ici](#).*

---

## PANORAMA DES RÉGIONS ET DE VILLES DE L'OCDE FICHE PAYS

# FRANCE

---

### A. Des sociétés régionales résilientes

### B. Disparités économiques régionales et tendances de la productivité

### C. Bien-être dans les régions

### D. Transition industrielle dans les régions

### E. Transition vers une énergie propre dans les régions

### F. Tendances métropolitaines en matière de croissance et de durabilité

Les données de cette note reflètent différents niveaux géographiques infranationaux des pays de l'OCDE:

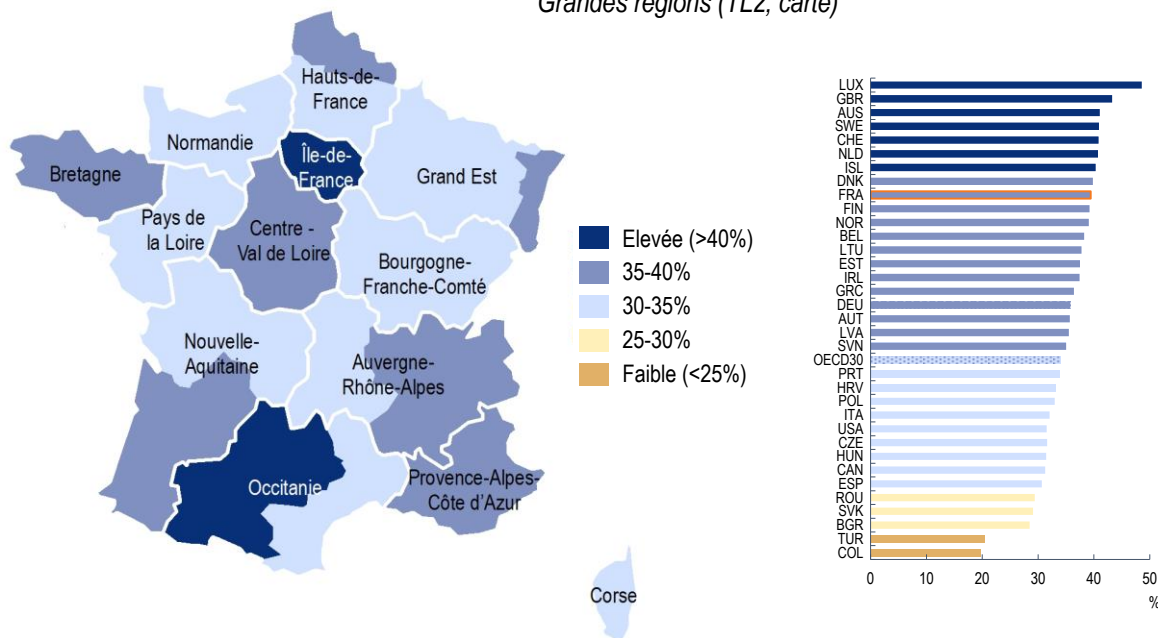
- **Les régions** sont classées à deux niveaux territoriaux reflétant l'organisation administrative des pays: les grandes régions (TL2) et les petites régions (TL3). Les petites régions sont classées en fonction de leur accès aux aires métropolitaines (voir <https://doi.org/10.1787/b902cc00-fr>).
- **Les aires urbaines fonctionnelles** sont constituées de 'cities' - définies comme des unités locales densément peuplées d'au moins 50 000 habitants - et des unités locales adjacentes connectées aux cities (aires de navetage, voir <https://doi.org/10.1787/d58cb34d-fr>). Les aires métropolitaines désignent les aires urbaines fonctionnelles de plus de 250 000 habitants.

Responsabilité: <https://oecdcode.org/disclaimers/territories.html>

## Par son potentiel du travail à distance, l'Île-de-France se positionne en tête des régions françaises

### A1. Part d'emplois susceptibles d'être effectués à distance

Grandes régions (TL2, carte)

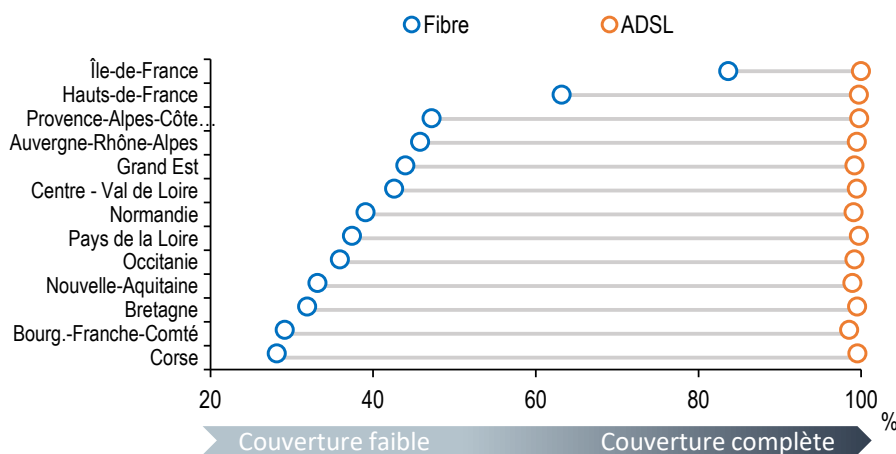


La part d'emplois susceptibles d'être effectués à distance varie de près de 20 points de pourcentage entre les régions françaises, allant de plus de 50% en Île-de-France à 31% en Basse-Normandie (graphique A1).

Saisir les opportunités de la numérisation nécessite également une infrastructure numérique efficace et étendue. L'Île-de-France a la plus grande disponibilité de fibre optique parmi les grandes régions de France, avec la moitié des bâtiments connectés au réseau. La Corse est la région la moins connectée en termes de réseau câblé et se classe avant-dernière en termes de disponibilité de la fibre (graphique A2).

### A2- Internet par technologie

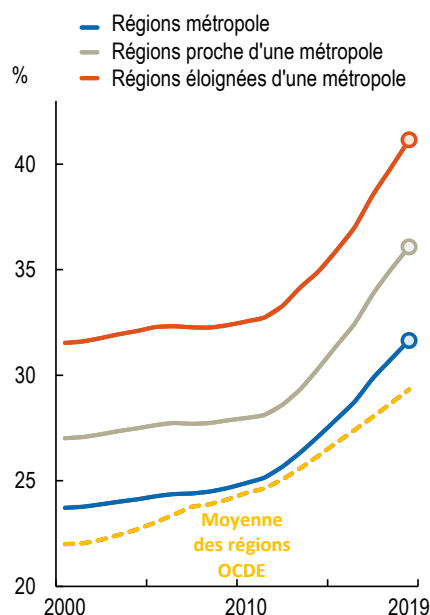
Pourcentage d'immeubles connectés, 2020



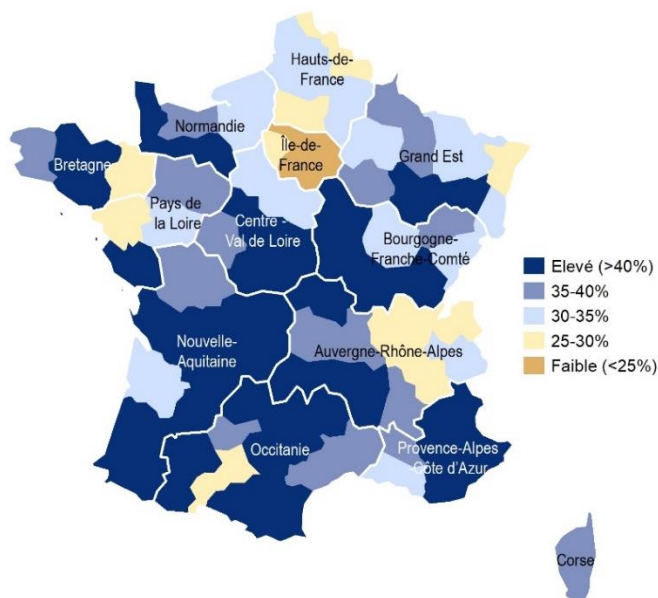
## Le sujet du vieillissement interpelle toutes les régions françaises, cependant les départements éloignés des métropoles sont les plus touchés

Le taux de dépendance des personnes âgées, défini comme le rapport entre la population âgée de plus de 65 ans et la population en âge de travailler (15-64 ans), est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans toutes les types de départements (catégorisés selon leur proximité aux aires métropolitaines), avec une augmentation notable depuis 2012 (graphique A3). Les territoires les moins denses sont les plus vieillissants. Ainsi, les départements éloignés des métropoles – affichent le taux de dépendance des personnes âgées le plus élevé (41% en 2019), avec une augmentation de 10 points de pourcentage depuis 2000. Cependant, même les départements les plus jeunes, et donc plus attractifs, voient aussi leur population vieillir. Dans 40% des départements, le vieillissement de la population est particulièrement élevé, avec deux personnes âgées pour cinq personnes en âge de travailler en 2019 (A4).

**A3. Taux de dépendance des personnes âgées**  
Selon la typologie des départements, TL3

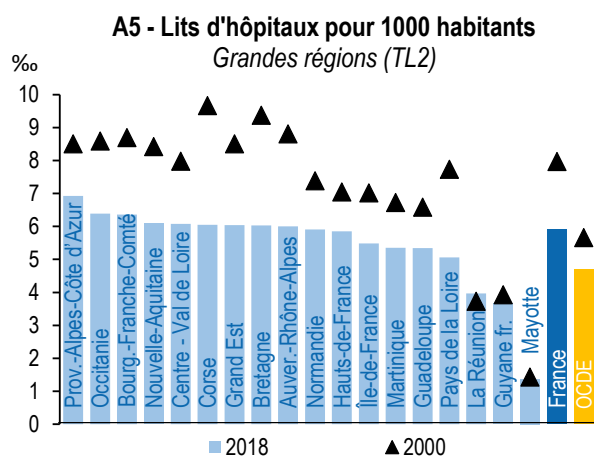


**A4. Taux de dépendance des personnes âgées, 2019**  
Départements, TL3



## Si le nombre de lits d'hôpitaux par habitant a diminué dans pratiquement toutes les régions françaises, il reste supérieur à la moyenne de l'OCDE

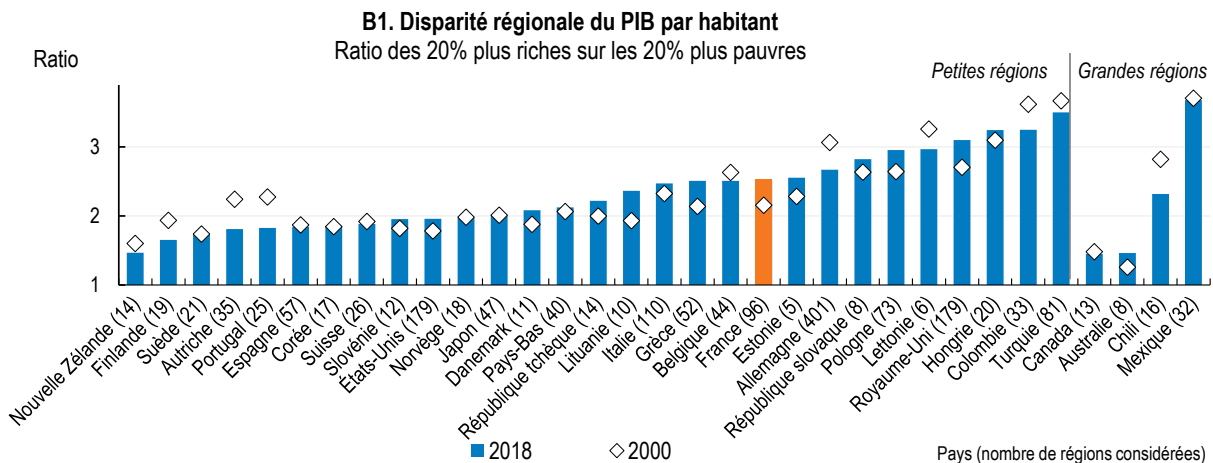
Le nombre de lits d'hôpitaux par habitant a diminué dans toutes les régions françaises entre 2000 et 2018, à l'exception des départements et régions d'outre-mer (DROM) de La Réunion, de la Guyane et de Mayotte (graphique A5). La baisse a été particulièrement importante en Corse et en Bretagne. Les disparités régionales en matière de lits d'hôpitaux (en prenant en compte les ROM) sont supérieures à la moyenne de l'OCDE. En 2018, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptant 5,5 lits de plus par habitant que Mayotte.



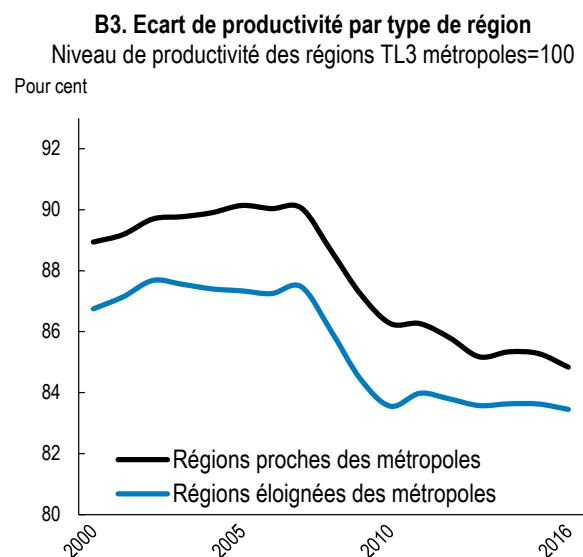
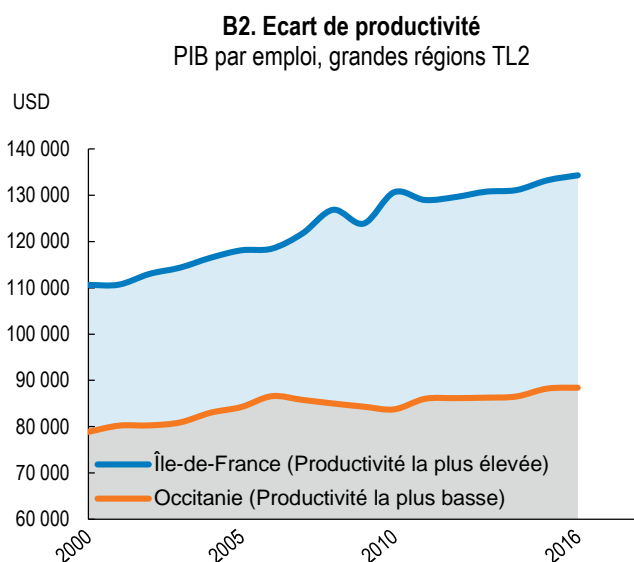
## La croissance plus rapide du PIB par habitant en Île-de-France par rapport aux autres régions françaises a creusé les écarts économiques régionaux depuis 2000

Les disparités économiques entre les régions françaises se sont accrues depuis 2000, principalement en raison d'une croissance plus rapide du PIB par habitant de l'Île-de-France par rapport au reste du pays (graphique B1). Entre 2000 et 2018, le PIB par habitant en Île-de-France a progressé de 2,8 points de pourcentage par an, soit 1,7 point de pourcentage de plus que la moyenne des autres régions de l'hexagone. A l'inverse, la Bourgogne-Franche-Comté, la région française au PIB par habitant le plus faible en 2018, stagne depuis 2000. En 2018, la France présente la dixième plus forte disparité régionale de PIB par habitant parmi les 29 pays de l'OCDE à données comparables.

Depuis la crise de 2008, les régions métropolitaines ont connu une croissance plus rapide que les autres types de régions en termes de productivité du travail (graphique B3). L'Île-de-France n'est pas seulement la région française avec le niveau de productivité le plus élevé, mais également la région avec la croissance la plus rapide du pays en termes de PIB par travailleur, avec 1,2% de croissance par an sur la période 2000-16. Cela a conduit l'écart régional de productivité à se creuser en France entre 2000 et 2018 (graphique B2).



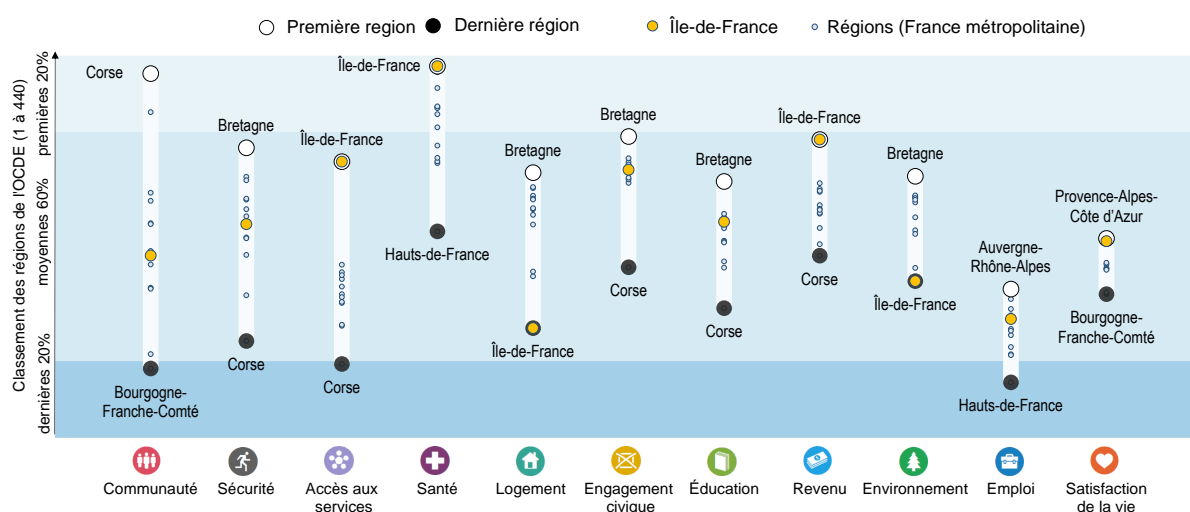
Note: Un ratio d'une valeur égale à 2 signifie que le PIB des régions les plus riches représentant 20% de la population nationale est deux fois plus élevé que le PIB des régions les plus pauvres représentant 20% de la population nationale.



## C. Bien-être dans les régions

### La France est confrontée à de fortes disparités régionales dans la majorité des dimensions du bien-être, notamment celles de la communauté et de la sécurité

#### C1 Écarts régionaux du bien-être



Note: Classement relatif des régions ayant les meilleurs et les pires résultats dans les 11 dimensions du bien-être, par rapport aux 440 régions de l'OCDE. Les onze dimensions sont classées en diminuant les disparités régionales dans le pays. Chaque dimension du bien-être est mesurée par les indicateurs du tableau ci-dessous.

Tandis que toutes les régions françaises se classent dans les 40% des régions de l'OCDE qui performent moins bien en termes d'emploi (taux d'emploi et taux de chômage des 15-64 ans), la plupart des régions françaises se classent dans les 30% des régions de l'OCDE qui performent le mieux en matière de santé (espérance de vie à la naissance et taux de mortalité). En revanche, les résultats d'une région à une autre sont très inégaux dans les domaines de la communauté, de la sécurité et de l'accès aux services. La Bretagne se situe dans les 25% des régions qui performent le mieux de l'OCDE en termes de sécurité, tandis que la Corse se situe dans les 25% inférieurs (graphique C1).

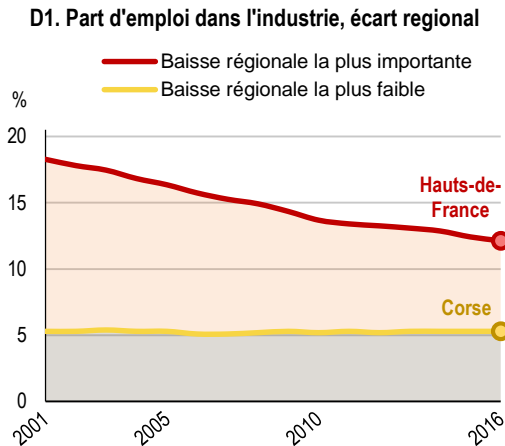
Les régions françaises les plus performantes se situent au-dessus de la moyenne des 20% meilleures régions de l'OCDE en termes d'espérance de vie et de taux de mortalité ajustés (graphique C2).

#### C2. Comment les indicateurs de bien-être s'expriment pour les premières et dernières régions?

	Moyenne du pays	OECD Top 20% regions	Régions françaises	
			Premières 20%	Dernières 20%
<b>Communauté</b>				
Perception du soutien du réseau social (%), 2014-2018	89.9	94.1	93.6	86.3
<b>Sécurité</b>				
Taux d'homicides (pour 100 000 personnes), 2016-2018	1.4	0.7	0.9	1.9
<b>Accès aux services</b>				
Ménages ayant accès au haut débit (%), 2019	81.0	91.3	87.4	78.2
<b>Santé</b>				
Espérance de vie à la naissance (années), 2018	82.8	82.6	84.5	81.5
Taux de mortalité ajusté selon l'âge (pour 1000 personnes), 2018	6.9	6.6	6.1	7.5
<b>Logement</b>				
Pièces par personne, 2018	1.7	2.3	2.0	1.5
<b>Engagement civique</b>				
Électeurs lors de la dernière élection nationale (%), 2019 ou dernière année	77.8	84.2	82.3	78.2
<b>Éducation</b>				
Population ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire, 25-64 ans (%), 2019	80.4	90.3	83.6	77.5
<b>Revenu</b>				
Revenu disponible par habitant (en USD PPA), 2018	22 109	26 617	25 908	20 165
<b>Environnement</b>				
Niveau de pollution atmosphérique en PM 2,5 (µg / m³), 2019	13.3	7.0	9.9	13.4
<b>Emploi</b>				
Taux d'emploi des 15 à 64 ans (%), 2019	65.4	76.0	68.5	61.8
Taux de chômage des 15 à 64 ans (%), 2019	8.6	3.3	6.9	9.7
<b>Satisfaction de la vie</b>				
Satisfaction de la vie (échelle de 0 à 10), 2014-18	6.5	7.3	6.6	6.3

Remarque: les régions de l'OCDE désignent le premier niveau administratif de l'administration infranationale (grandes régions, niveau territorial 2); La France est composée de 18 régions TL2. Dans les graphiques C1 et C2 concernent les régions métropolitaines de France, les régions d'outre-mer sont exclues. Visualisation: <https://www.oecdregionalwellbeing.org>.

L'emploi dans l'industrie (y compris l'énergie) a reculé dans pratiquement toutes les régions françaises depuis 2001, avec des régions présentant des parts d'emploi relativement élevées dans ce secteur, comme la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est, en connaissant un déclin plus rapide



Toutes les régions de France ont connu une baisse de la part de l'emploi industriel entre 2001 et 2016. Avec une baisse de 6,1 points de pourcentage de la part de l'emploi dans l'industrie, la région des Hauts-de-France a enregistré la plus forte baisse (graphique D1).

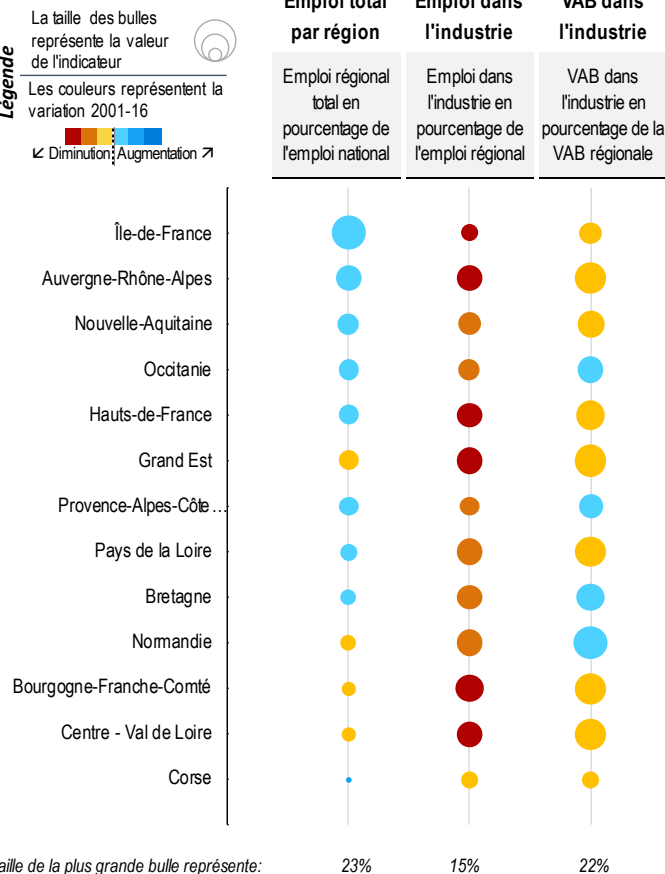
Les régions ayant 20% ou plus d'emplois dans l'industrie en 2001 ont souvent connu une forte baisse de l'emploi industriel, comme dans le cas de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est, où l'emploi industriel a baissé de près de 6 points de pourcentage entre 2001 et 2016. Pendant la même période, la valeur ajoutée brute de l'industrie n'a augmenté que dans quatre régions (graphique D2).

## D2. Tendance de l'industrie, 2001-16

La taille des bulles représente la valeur de l'indicateur

Les couleurs représentent la variation 2001-16

← Diminution / Augmentation →



Note figure D2. : Les régions sont classées en fonction de l'emploi régional en pourcentage de l'emploi national. Code couleur des bulles: rouge: moins de -2 points de pourcentage sur la période; orange: entre -2 et -1pp; jaune: entre -1 et 0pp; bleu clair: entre 0 et +1pp; bleu moyen: entre +1 et +2pp; bleu foncé: supérieur à +2pp sur la période. Les données des régions d'outre-mer sont exclues de ce graphique.



## E. Transition vers une énergie propre dans les régions

### La production d'électricité en Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Centre-Val de Loire, qui totalisent 54% de la production nationale, est produite quasiment intégralement sans charbon, mais elle utilise peu les sources d'énergie renouvelable

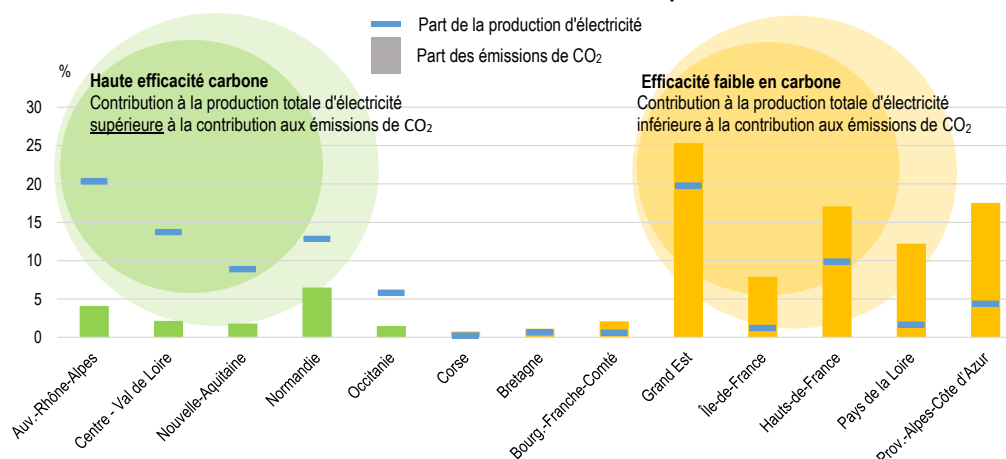
En France, 10 régions sur 13 ont pratiquement abandonné l'utilisation du charbon pour la production d'électricité. Cela comprend les trois plus grands producteurs d'électricité du pays, à savoir Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Centre-Val de Loire. Bien que ces trois régions produisent 4% ou moins de leur électricité à partir du charbon, elles utilisent encore peu les sources d'énergie renouvelable, principalement en raison de leur forte dépendance à l'énergie nucléaire. En 2017, l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est ne produisaient respectivement que 24% et 12% de leur électricité à partir d'énergies renouvelables. En revanche, l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur – représentant à elles deux 10% de l'électricité nationale – produisaient près de la moitié de leur électricité à partir d'énergies renouvelables (E1).

#### E1. Transition vers les énergies renouvelables: production d'électricité, 2017

	Production d'électricité (en GWh par an)	Part régionale des énergies renouvelables dans la production d'électricité (%)	Part régionale du charbon dans la production d'électricité (%)	Émissions de gaz à effet de serre issues de l'électricité produite (en Ktons d'équivalent CO <sub>2</sub> )	
Auvergne-Rhône-Alpes	113 010	24%	0%	1 832	Auv.
Grand Est	110 027	12%	4%	11 372	Gra.
Centre - Val de Loire	76 253	4%	0%	968	Cen.
Normandie	71 458	3%	3%	2 912	Nor.
Hauts-de-France	54 839	11%	0%	7 662	Hau.
Nouvelle-Aquitaine	49 377	15%	0%	801	Nou.
Occitanie	32 277	49%	0%	667	Occ.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 280	44%	10%	7 867	Pro.
Pays de la Loire	9 114	24%	54%	5 485	Pay.
Île-de-France	6 667	19%	0%	3 546	Île.
Bretagne	3 562	80%	0%	507	Bre.
Bourgogne-Franche-Comté	3 256	68%	32%	944	Bou.
Corse	1 158	59%	0%	336	Cor.

L'efficacité carbone dans la production d'électricité est très inégale entre les régions françaises. Alors que l'Auvergne-Rhône-Alpes émet 16 tonnes de CO<sub>2</sub> par gigawatt-heure d'électricité produite, les Pays de la Loire rejettent plus de 600 tonnes de CO<sub>2</sub> par gigawatt-heure – en raison de leur forte dépendance au charbon. Par rapport au niveau national, Auvergne-Rhône-Alpes produit 20% de l'électricité française et ne rejette que 4% des émissions totales de CO<sub>2</sub> du pays, tandis que la Provence-Alpes-Côte d'Azur produit 4% de l'électricité et rejette plus de 17% des émissions totales de CO<sub>2</sub> (graphique E2).

#### E2. Contribution aux émissions totales de CO<sub>2</sub> liées à la production d'électricité, 2017



Note: Ces estimations se réfèrent à la production d'électricité à partir des centrales électriques connectées au réseau électrique national, telles qu'enregistrées dans la base de données sur les centrales électriques. En conséquence, les petites installations de production d'électricité déconnectées du réseau électrique national pourraient être exclues. Les sources d'énergie renouvelable comprennent l'hydroélectricité, la géothermie, la biomasse, le vent, le solaire, les vagues et marémotrice et les déchets. Pour plus de détails, voir [ici](#).

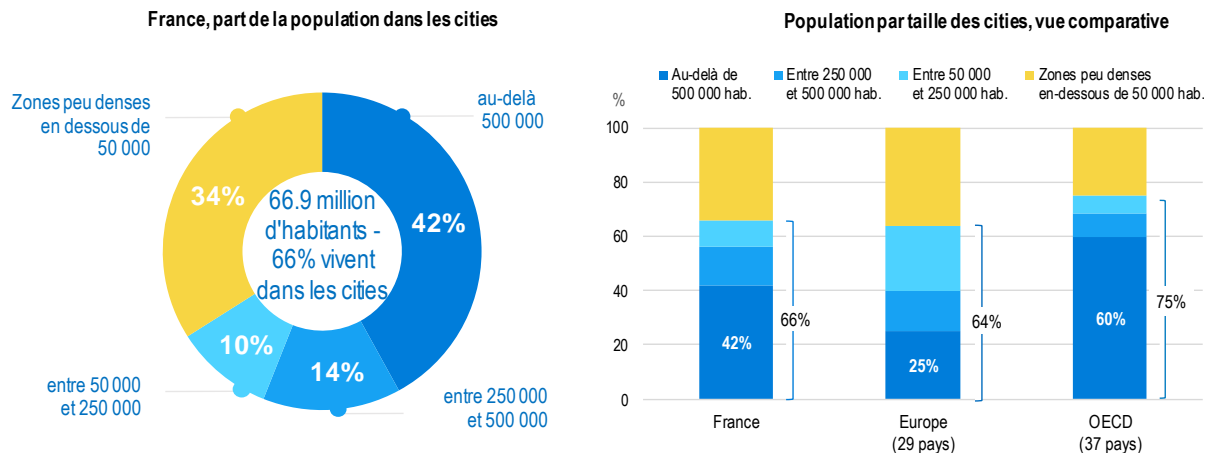


## F. Tendances métropolitaines en matière de croissance et de durabilité

**Par rapport à la moyenne européenne, les aires métropolitaines de plus d'un demi-million d'habitants concentrent une plus grande part de la population nationale, bien que toujours inférieure à la moyenne de l'OCDE**

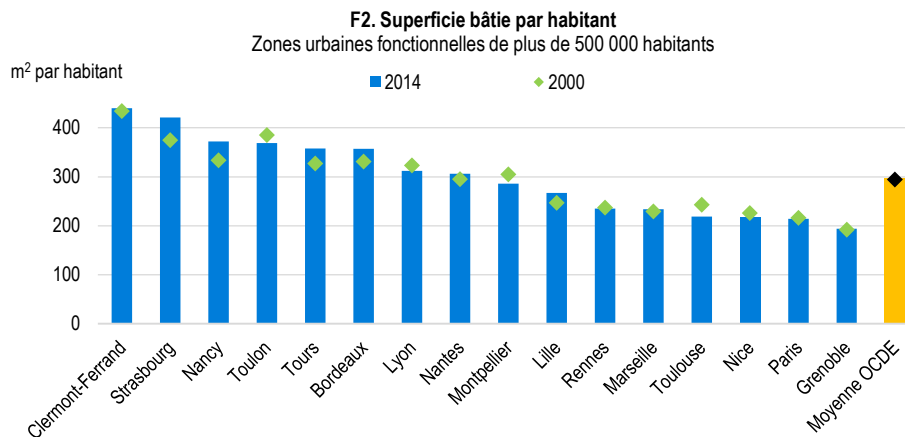
En France, les deux tiers de la population vivent dans des villes de plus de 50 000 habitants et leurs aires de navettage (aires urbaines fonctionnelles, dont l'acronyme anglais est FUA, Functional Urban Areas), une part en ligne avec la moyenne européenne. La part de la population dans les FUA de plus de 500 000 habitants est de 42%, soit 18 points de pourcentage de moins que la moyenne de l'OCDE de 60% (graphique F1).

**F1. Répartition de la population dans les villes par taille de ville**  
Zones urbaines fonctionnelles, 2018



## Les surfaces bâties ont augmenté plus rapidement que la population dans certaines aires métropolitaines

Grenoble et Paris sont les aires métropolitaines ayant la plus faible surface bâtie par habitant de France et en dessous de la moyenne de l'OCDE des aires métropolitaines de taille similaire. La surface bâtie a augmenté plus rapidement que la population dans les villes de Strasbourg, Nancy, Tours et Bordeaux entre 2000 et 2014, où les niveaux de surface bâtie par habitant sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE (Figure F2).





**En plus d'être la métropole avec le PIB par habitant le plus élevé de France, l'aire métropolitaine de Paris a connu la croissance économique la plus soutenue depuis 2000**

L'aire métropolitaine de Paris affiche le PIB par habitant le plus élevé de France (carte F3) et se classe parmi les 10% les plus riches des aires métropolitaines de l'OCDE de plus de 500 000 habitants.

**F3. Évolution du PIB par habitant dans les aires métropolitaines**  
Aires urbaines fonctionnelles de plus de 500 000 habitants

